

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne Sud

SÉANCE du 21 JUIN 2013

Délibération n° 54-2013

Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité la répartition des points de NBI pour l'année 2013/2014.

Membres en exercice : 27 membres

Votes : 18

Pour : 18
Contre : 0
Abstentions : 0

Délibération adoptée.

Visa du Président


Jean PEETERS



Document(s) en annexe au présent extrait : Tableau de répartition des points de NBI 2013/2014

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 24 juin 2013

Responsable du bureau de gestion des affaires transversales	15	
Responsable du bureau GPEEC	15	
Responsable Division Patrimoine	15	
Responsable de la Division Logistique et Moyens	15	
Responsables techniques : (10 points d'INM)		
Responsable administratif et financier DSI	10	
Responsable Scolarité UFR LLSHS	10	
Responsable Scolarité DSEG	10	
Assistant ingénieur d'exploitation en techniques expérimentales, LIMATb		10
Ingénieur de Recherche en élaboration, mise en forme et contrôle des matériaux, LIMATb		10
Ingénieur en chimie, UFR SSI		10
Ingénieur en chimie, UFR SSI, LBCM		10
Technicien biologiste, UFR SSI		10
Responsable de laboratoire TP de biologie, UFR SSI		10
Responsable de laboratoire de TP chimie, UFR SSI		10
Technicien de laboratoire, UFR SSI, LBCM		10
Responsable hall technologique caractérisation et mise en œuvre des matériaux, UFR SSI		10
Ingénieur élaboration, mise en forme et contrôle des matériaux, LIMATb		10
Assistant ingénieur TP Chimie, IUT Pontivy		10
Assistant ingénieur TP Chimie, IUT Pontivy		10
Préparateur en chimie, IUT Lorient		10
Responsable techniques / ouvriers : (10 points d'INM)		
Responsable service reprographie Lorient,	10	
Responsable service reprographie Vannes,	10	
Responsable audio visuel site de Lorient,	10	
Responsable audiovisuel site de Vannes,	10	
Responsable service reprographie, IUT Lorient,	10	
Responsable service reprographie, IUT Vannes,	10	
Responsable cellule maintenance		10
TOTAL en points NBI ou en compensation	615	300
TOTAL GENERAL	915	

Fonctions	Répartition 2013/14	
	Points NBI	Compensation Indemnitaire
Directeur Général des services	50	
Agent comptable	40	
Directrice des Ressources Humaines		50
Responsables administratifs : (25 points d'INM)		
Chef de service du Cabinet	25	
Chef des services financiers	25	
Responsable administratif et financier UFR SSI Vannes	25	
Responsable administratif et scolarité UFR SSI Lorient		25
Responsable administratif et financier UFR LLSHS	25	
Responsable administratif et financier UFR DSEG	25	
Responsable administratif et financier IUT Lorient		
Responsable administratif et financier IUT Vannes	25	
Responsable administratif et financier de l'ENSIBS	25	
Responsable Service Patrimoine Logistique et Moyens	25	
Responsable Service de la Recherche		25
Responsable des affaires générales et juridiques	25	
Responsable du service des affaires internationales	25	
Responsable du Service Formation Vie Etudiante		25
Responsable administration pilotage LimatB		20
Responsable du SUIO IP	25	
Responsables techniques : (20 points d'INM)		
Adjoint à l'agent comptable,	20	
Responsable du Service Central de Scolarité	20	
Responsables techniques : (15 points d'INM)		
Responsable Cellule « marchés »	15	
Responsable Cellule « Hors recherche »	15	
Responsable Cellule Recherche		15
Responsable du bureau de gestion des personnels Enseignants	15	
Responsable du bureau de gestion des personnels BIATSS	15	